



Association modulaire des étudiant-es au baccalauréat en Enseignement
secondaire
Assemblée générale extraordinaire
26 février 2015
Pavillon Hubert-Aquin, local A-2860 – Université du Québec à Montréal

1. Ouverture de l'assemblée

Eve Gladu propose

1.1 Que l'A.G. commence à 17h22

Marjorie Cyr Beaudin appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité

2. Adoption

Eve Gladu propose

2.1 Que Félix Gingras Genest et Mélissa Laforest soient président et secrétaire de l'Assemblée

Marjorie Cyt Beaudin appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Eve Gladu propose

3.1 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Christophe Deslandes appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité

4. Poste d'adjoints aux affaires universitaires

Marjorie Cyr-Beaudin propose

4.1. Que **Julien Maheu** soit nommé comme adjoint aux affaires universitaires jusqu'en septembre 2015 en remplacement de Marie-Line Lavallée Lamarche qui a remis sa démission le samedi 31 janvier.

Laurence Paradis-Marcoux appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité

5. Comité de programme

Marjorie Cyr-Beaudin propose

5.1. Que **Marie-Lou Darveau-Turcot** soit nommée comme représentante étudiante de la concentration Mathématiques au comité de programme du BES en remplacement de Marie-Line Lavallée Lamarche.

Antoine Pigeon appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Restructuration du BES

Eve Gladu propose

6.1. Que **Marjorie Cyr-Beaudin** et **Xavier Dandavino** présentent pendant 5 minutes le dossier de la restructuration du BES.

Laurence Paradis-Marcoux appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité

Karl Marchand Bernatchez propose

6.2. Qu'il y ait prolongement de la prestation jusqu'à la fin, sans limite de temps.

Charles Campeau appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité

David Ricard propose

6.3.

ATTENDU les difficultés de gouvernance qui perdurent depuis l'implantation du baccalauréat en enseignement secondaire, et ce, malgré les nombreuses et diverses modalités mises en place;

ATTENDU la nature des recommandations émises par le CAPFE dans son rapport lors de la visite de suivi de l'agrément des programmes de formation à l'enseignement de l'UQAM déposé le 27 février 2014;

ATTENDU le travail sur la restructuration administrative du BES par le groupe de travail du BES, groupe regroupant l'ensemble des acteurs concernés par le BES, pour résoudre les difficultés de gouvernance et pour répondre aux recommandations émises par le CAPFE;

ATTENDU que l'AMÉBES-UQAM, en tant que représentant officiel des étudiantes et étudiants du baccalauréat en enseignement secondaire et acteur incontournable du dossier de restructuration doit se positionner sur les modifications sur la structure administrative proposée par le groupe de travail

du BES;

Que le comité de programme soit composé de:

- Des cinq directions adjointes (de mathématiques, d'univers social, d'éthique et culture religieuse, de français et de sciences et technologies)
- Représentant, Département d'éducation et formation spécialisée
- Représentant, Département d'éducation et pédagogie
- De 7 étudiants (deux représentants de l'AMÉBES issus de concentrations différentes et cinq étudiants provenant de chacun des comités de concentration),
- Représentants du département qui n'exerce pas le rôle de responsable de concentration (didactique des langues ou études littéraires/ sciences des religions ou philosophie/ géographie ou histoire)
- D'un représentant observateur du comité de coordination des stages
- D'un représentant observateur chargé de cours,
- D'un membre observateur issu de la communauté externe à l'université;

Que le comité de concentration soit composé de :

- 4 étudiantes, étudiants de la concentration concernée;
- De la directrice adjointe, du directeur adjoint responsable de la concentration;
- De trois professeurs des différents départements touchant la concentration;
- D'une chargée de cours, d'un chargé de cours par département concerné, concerné, à titre d'observateur;

Vaéri Pellerin appuie.

Amendement de **Maryse Forget**

6.3.1 Que la proposition soit féminisée.

Laurence Paradis-Marcoux appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Amendement de **Karl Bernatchez**

6.3.2 D'avoir droit au maximum à un siège pour les départements d'éducation, DEFS et DEP et que la ligne *Représentant du département qui n'exerce pas le rôle de responsable de concentration (didactique des langues ou études littéraires/ sciences*

des religions ou philosophie/ géographie ou histoire) soit retirée.

Laurence Paradis-Marcoux appuie

David Ricard demande la question préalable sur l'amendement 6.3.2.

Adrien appuie

Adoptée à majorité

Eve Gladu propose de scinder l'amendement 6.3.2. et que les amendements suivants soient traités séparément :

1. D'avoir droit au maximum à un siège pour les départements d'éducation, DEFS et DEP .
2. Que la ligne *Représentant du département qui n'exerce pas le rôle de responsable de concentration (didactique des langues ou études littéraires/ sciences des religions ou philosophie/ géographie ou histoire)* soit retirée.

Marjorie Cyr-Beaudin appuie

Adoptée à l'unanimité

Premier amendement tel que scindé :

6.3.2.1 D'avoir droit au maximum à un siège pour les départements d'éducation, DEFS et DEP .

Battue à majorité

Deuxième amendement tel que scindé :

6.3.2.2 Que la ligne *Représentant du département qui n'exerce pas le rôle de responsable de concentration (didactique des langues ou études littéraires/ sciences des religions ou philosophie/ géographie ou histoire)* soit retirée.

Adoptée à majorité

Proposition adoptée à l'unanimité

Proposition modifiée et adoptée :

6.3.
ATTENDU les difficultés de gouvernance qui perdurent depuis l'implantation du baccalauréat en enseignement secondaire, et ce, malgré les nombreuses et diverses modalités mises en place;
ATTENDU la nature des recommandations émises par le CAPFE dans son rapport lors de la visite de suivi de l'agrément des programmes de formation à l'enseignement

de l'UQAM déposé le 27 février 2014;

ATTENDU le travail sur la restructuration administrative du BES par le groupe de travail du BES, groupe regroupant l'ensemble des actrices concernées, acteurs, concernés par le BES, pour résoudre les difficultés de gouvernance et pour répondre aux recommandations émises par le CAPFE;

ATTENDU que l'AMÉBES-UQAM, en tant que représentant officiel des étudiantes et étudiants du baccalauréat en enseignement secondaire et acteur incontournable du dossier de restructuration, doit se positionner sur les modifications sur la structure administrative proposée par le groupe de travail du BES;

Que le comité de programme soit composé de:

- Des cinq directions adjointes (de mathématiques, d'univers social, d'éthique et culture religieuse, de français et de sciences et technologies)
- Direction du département d'éducation et formation spécialisées
- Direction du département du département d'éducation et pédagogie
- De 7 étudiantes, étudiants (soit deux représentants de l'AMÉBES issus de concentrations différentes et cinq étudiants provenant de chacun des comités de concentration),
- D'une représentante observatrice, un représentant observateur du comité de coordination des stages
- D'une représentante observatrice, un représentant observateur chargé de cours,
- D'une membre observatrice, un membre observateur issu(e) de la communauté externe à l'université;

Que le comité de concentration soit composé de :

- 4 étudiantes, étudiants de la concentration concernée,
- De la directrice adjointe, du directeur adjoint responsable de la concentration,
- De trois professeurs, professeurs des différents départements touchant la concentration
- D'une chargée de cours, d'un chargé de cours par département concerné, concerné, à titre d'observateur;

David Ricard propose

6.4. Que l'AMÉBES revendique une plage horaire commune libérée pour toutes les personnes membres des comités de concentration et de programme du BES et que l'AMÉBES amène cette revendication à l'ADEESE.

Maryse Forget appuie.

Amendement de **Marjorie Cyr-Beaudin**

6.4.1. De remplacer *toutes les personnes membres des comités de concentration et de programme du BES* par *tous\ toutes les étudiants et les étudiantes du BES*.

Maryse Forget appuie.

Sous-amendement de **David Ricard**

6.4.1.1 D'ajouter *et de la faculté des sciences de l'éducation*

Marjorie Cyr-Beaudin appuie.

Sous-amendement battu à majorité

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition telle que modifiée :

6.4. Que l'AMÉBES revendique une plage horaire commune libérée pour tous\ toutes les étudiants et les étudiantes du BES et que l'AMÉBES amène cette revendication à l'ADEESE

Proposition adoptée à majorité

Marjorie Cyr-Beaudin propose :

6.5.

ATTENDU la demande de professeures invitées, professeurs invités pour la coordination des stages au baccalauréat en enseignement secondaire (BES);
ATTENDU l'importance des stages dans la formation des futurs enseignant(e)s au secondaire;

ATTENDU l'importance de la coordination des stages dans l'ensemble de la formation des futures enseignantes et des futurs enseignants;

ATTENDU que la création de quatre postes de professeures invitées et de professeurs invités constituerait une preuve tangible des efforts de l'UQAM en vue de favoriser l'approche programme dans le BES et de former de futures enseignantes et de futurs enseignants hautement qualifiés;

Que l'AMÉBES-UQAM appuie la demande des professeur(e)s invité(e)s pour la coordination des stages au baccalauréat en enseignement au secondaire (BES)

Que l'AMÉBES-UQAM exige la création de quatre postes de professeurs invités pour la coordination des stages au baccalauréat en enseignement au secondaire (BES)

Que l'AMÉBES-UQAM souligne le plus grand attrait et la consolidation de sa crédibilité qu'aurait l'UQAM quant à la formation des maitres avec une structure

améliorée de la formation pratique

**Karl Marchand Bernatchez appuie
Proposition adoptée à l'unanimité**

Eve Gladu propose

6.6.

Considérant que le département de didactique a aboli le poste de professeur invité qui coordonnait les stages 2, 3 et 4 du BES concentration français;

Considérant que la Faculté des sciences de l'éducation n'a pas encore annoncé d'alternative pour pallier ce problème;

Considérant que l'application que la nouvelle structure administrative du BES n'est pas encore assurée pour la prochaine année scolaire;

Considérant que l'encadrement des stages de l'année 2015-2016 des étudiants du BES concentration français serait fortement fragilisé en l'absence d'un(e) coordonnateur(e) de stage;

Considérant l'importance des stages dans la formation des futur(e)s enseignant(e)s au secondaire;

Considérant que la tâche de coordination des stages ne peut être assumée par la direction du programme, car cela représente une tâche trop lourde sans un dégrèvement supplémentaire;

Considérant le gel des embauches jusqu'à la prochaine année financière;

QUE la Faculté des sciences de l'éducation nomme un chargé de cours comme coordonnateur des stages 2, 3 et 4 du BES concentration français jusqu'à ce que la nouvelle structure administrative du BES soit officiellement implantée.

**Marjorie Cyr-Beaudin appuie
Proposition adoptée à l'unanimité**

7. CRAIES

Marjorie Cyr-Beaudin propose

7.1.

Considérant que les objectifs de l'AMÉBES sont de *Promouvoir, défendre et veiller au développement des intérêts professionnels, pédagogiques et sociaux des étudiantes, étudiants du Module en enseignement secondaire et d'appuyer et de défendre les déclarations de principes des organismes étudiants auxquels elle*

pourrait être affiliée;

Considérant que la CRAIES a pris position pour un soutien à la formation pratique des futures enseignantes, futurs enseignants par la création d'un fonds de bourses pour étudiantes, étudiants stagiaires équivalant à 330 \$ par semaine de prise en charge;

Que l'AMÉBES revendique un soutien à la formation pratique des futures enseignantes, futurs enseignant par la création d'un fonds de bourses pour étudiantes, étudiants stagiaires équivalant à 330 \$ par semaine de prise en charge.

Que l'AMÉBES reste à l'affut des actions et mobilisations de la CRAIES et qu'elle en fasse la promotion de manière à inviter l'ensemble de ses membres à y participer.

David Ricard appuie

Amendement de **David Ricard**

7.1.1. D'ajouter Que l'AMÉBES envoie une personne administratrice indépendante de l'ADEESE afin de représenter l'AMÉBES

Julien Maheu appuie.

Sous-amendement de **David Ricard**

7.1.1.1 D'ajouter pour la prochaine CRAIES à l'Université de Montréal

Marjorie Cyr-Beaudin appuie.

Sous-amendement adopté à l'unanimité

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition adoptée à l'unanimité

Proposition principale modifiée et adoptée :

7.1.

Considérant que les objectifs de l'AMÉBES sont de *Promouvoir, défendre et veiller au développement des intérêts professionnels, pédagogiques et sociaux des étudiantes, étudiants du Module en enseignement secondaire et d'appuyer et de défendre les déclarations de principes des organismes étudiants auxquels elle pourrait être affiliée;*

Considérant que la CRAIES a pris position pour un soutien à la formation pratique des futures enseignantes, futurs enseignants par la création d'un fonds de bourses pour étudiantes, étudiants stagiaires équivalant à 330 \$ par semaine de prise en charge;

Que l'AMÉBES revendique un soutien à la formation pratique des futures enseignantes, futurs enseignant par la création d'un fonds de bourses pour étudiantes, étudiants stagiaires équivalant à 330 \$ par semaine de prise en charge.

Que l'AMÉBES reste à l'affut des actions et mobilisations de la CRAIES et qu'elle en

fasse la promotion de manière à inviter l'ensemble de ses membres à y participer.

Que l'AMEBES envoie une personne administratrice indépendante de l'ADEESE afin de représenter l'AMEBES pour la prochaine CRAIES à l'Université de Montréal.

8. Information mobilisation

Marc-André Laroche propose

8.1.

Considérant que les objectifs de l'AMÉBES sont de *Promouvoir, défendre et veiller au développement des intérêts professionnels, pédagogiques et sociaux des étudiantEs du Module en enseignement secondaire* et d'*appuyer et de défendre les déclarations de principes des organismes étudiants auxquels elle pourrait être affiliée;*

Considérant que l'ADEESE a pris position contre les coupures dans les services publics;

Considérant que ces coupures affecteront particulièrement les conditions de travail des enseignantEs;

Que l'AMÉBES prenne position contre les mesures d'austérité.

Que l'AMÉBES reste à l'affut des actions et de la mobilisation en lien avec ces revendications et qu'elle le publie de manière à inviter l'ensemble de ses membres à y participer.

Christophe Deslandes appuie.

Amendement de **David Ricard**

8.1.1. D'ajouter après austérité : notamment, les coupures dans le service public en éducation et en santé.

Marjorie Cyr-Beaudin appuie.

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition adoptée à l'unanimité

Proposition modifiée et adoptée :

8.1.

Considérant que les objectifs de l'AMÉBES sont de *Promouvoir, défendre et veiller au développement des intérêts professionnels, pédagogiques et sociaux des étudiantEs du Module en enseignement secondaire* et d'*appuyer et de défendre les déclarations*

de principes des organismes étudiants auxquels elle pourrait être affiliée;
Considérant que l'ADEESE a pris position contre les coupures dans les services publics;
Considérant que ces coupures affecteront particulièrement les conditions de travail des enseignantEs;

Que l'AMÉBES prenne position contre les mesures d'austérité notamment, les coupures dans le service public en éducation et en santé.

Que l'AMÉBES reste à l'affut des actions et de la mobilisation en lien avec ces revendications et qu'elle le publie de manière à inviter l'ensemble de ses membres à y participer.

Eve Gladu Propose

8.2.
Considérant que le nombre d'heures de cours augmente durant les sessions de stage;
Considérant qu'ajouter des cours les vendredis soirs et les fins de semaine réduit considérablement les possibilités de travail des étudiantes, étudiants;

Considérant que les stages obligatoires en éducation ne sont pas rémunérés;

Considérant qu'ajouter des cours les vendredis soirs et les fins de semaine réduit considérablement les possibilités d'études;

Considérant qu'ajouter des cours les vendredis soirs et les fins de semaine met en péril l'équilibre mental et physique des étudiantes, étudiants;

Considérant que certaines étudiantes, certains étudiants ne peuvent assister à leur cours les fins de semaine pour des motifs religieux;

Que l'AMÉBES-UQAM s'oppose fortement à ce que les facultés reliées au BES offrent des cours préparatoires aux stages également les fins de semaine (les vendredis soir, les samedis et les dimanches).

Claude Rouleau Jolicoeur appuie
Adoptée à l'unanimité

9. Varia

Maryse Forget propose

9.1. Que toutes les propositions faites ainsi que celles qui seront proposées dans les

futures A.G. soient féminisées.

Laurence Paradis-Marcoux appuie
Proposition adoptée à l'unanimité

10. Fermeture

Marjorie Cyr-Beaudin propose

9.1. Que l'Assemblée générale extraordinaire ferme à 19h20

Eve Gladu appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Fin de la rencontre.

ANNEXE A – Présences

1	AGEG21019004	AGESTA, Guillermo
2	BERG01579206	BÉRUBÉ, Geneviève
3	BTUG24038700	B. TURENNE, Guillaume
4	CAMA08578602	CAMIRÉ, Antia
5	CAMC14039105	CAMPEAU, Charles-alexandre
6	CLOM12529307	CLOUTIER, Michelle
7	COLH22038602	COLLIN, Hadrien
8	CYRM08519301	CYR-BEAUDIN, Marjorie
9	DAVG28519403	DAVID, Gabrielle
10	DESC11019306	DESLANDES, Christophe
11	DUBC18519100	DUBOIS-THÉBERGE, Camille
12	DUPY05048805	DUPUIS-JOBIN, Yuri
13	ETHP01098907	ETHIER, Philippe
14	FORM22578802	FORGET, Maryse
15	FRAG27119106	FRAPPIER-LAPOINTE, Gabriel
16	GLAE25519007	GLADU, Eve
17	JOLC23519307	JOLIN-THIBEAULT, Carolanne
18	LAFM23529203	LAFORST, Mélissa
19	LARM16019307	LAROCHE, Marc-André
20	MAHJ18038901	MAHEU, Julien
21	MALG12609304	MALOUIN-RIVARD, Geneviève
22	MARK03058907	MARCHAND-BERNATCHEZ, Karl
23	MONF23599307	MONTREUIL, Frédérique
24	PARL22569308	PARADIS-MACOUX, Laurence
25	PELV27599108	PELLERIN, Valérie
26	PIGA18019305	PIGEON, Antoine
27	POIP02018605	POITRAS, Pierre Laurence
28	RICD13089006	RICARD, David
29	ROUC26029003	ROULEAU JOLICOEUR, Claude
30	SOUC29589502	SOUCY, Chloé
31	SPAR10589002	SPARKS, Rachel
32	TATH28589009	TATAUROV, Hanna
33	VALR19569205	VALLIÈRES, Raphaëlle